

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2017

Présents : Bernard GOUZIN, Jean-Louis RANDON , Robert POUJOL, Chantal MACIAS-ADICEOM, Rachel ALLEXANT, Sophie CAMPS , Brice BAUTOU, Amandine GOBERT JULIEN, Philippe BILLET,

Excusés : Marie MURCIA. Elisabeth PONS

- **Avant-projet de logements locatifs**

Hérault Habitat, Maître d'ouvrage et le cabinet d'architecte COD présentent aux membres du conseil, l'avant-projet sommaire de construction de sept logements locatifs au clos de la Séranne. Le permis de construire devrait être déposé en octobre, les logements pourraient être construits en 2018 et livrés dans le courant du premier semestre 2019.

- **Présentation des rapports gestion des déchets, service des ordures ménagères et assainissement non collectif**

Le conseil communautaire de la CCVH a adopté les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de la collecte des ordures ménagères, la gestion et le traitement des déchets et l'assainissement non collectif (SPANC)

Les éléments essentiels de ces rapports sont présentés aux membres du conseil qui prennent acte de la présentation de ces rapports.

- **Recrutement d'un agent CDD**

Mr le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite de la décision de l'Etat de ne pas renouveler les contrats aidés (CAE) il est indispensable de procéder au recrutement d'un agent pour assurer les missions d'assistance à la garderie, le transport des élèves et l'entretien des locaux.

A l'unanimité des membres présents, le conseil autorise le Maire à procéder au recrutement d'un agent en CDD pour une durée hebdomadaire de 20H. Plus généralement le conseil autorise le Maire à procéder au recrutement de CDD pour pourvoir au remplacement d'agents titulaires en cas de besoin.

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu une demande de la mairie de St Saturnin qui souhaite, compte tenu du nombre peu élevé d'enfants en garderie, que la garderie soit rattachée à celle de Jonquières après les vacances de Toussaint. Le conseil municipal émet un avis favorable.

- **Accessibilité de la Mairie**

Le projet d'accessibilité à la Mairie comprenant la réfection des rues du commerce et de la meule et la reprise de l'accès à la mairie (cour et ascenseur pour accéder aux bureaux) a été présenté lors du conseil municipal du 21.12.2016 Ce projet représentant un investissement de

140 563€ sera subventionné par le FSIPL à hauteur de 80%. Il sera mis en œuvre au début de l'année 2018 avec le concours des services de la CCVH. Le conseil confirme son attachement à la réalisation de ce projet et demande l'élargissement de l'étude à l'accessibilité aux salles du rez de chaussée de la mairie.

- **Nuisances sonores**

Mr le Maire informe le conseil des réclamations et messages qui ont été reçues en mairie à la suite des nuisances sonores et tapages nocturnes.

Après un bref échange sur ce sujet, il est rappelé que le « bien vivre ensemble » implique le respect par tous les habitants de certaines règles de bon voisinage et la nécessité de ne pas porter atteinte à la tranquillité publique.

Afin d'améliorer le cadre de vie et le confort des habitants et résidents du village, notamment dans le contexte de développement du tourisme, le conseil municipal à la majorité (7 pour 2 contre) a émis un avis favorable pour neutraliser l'horloge entre 22h et 8h du matin.

- **Questions diverses**

1. Une plainte a été déposée en mairie à la suite de dégradations de lieux privés (jardin potager notamment) et de détériorations de véhicules dans le secteur des lavoirs

Des enquêtes sont en cours.

2. Il est rappelé que les propriétaires riverains de l'Argenteille doivent veiller à l'entretien régulier du cours d'eau et notamment l'enlèvement des embâcles, débris, roseaux, l'élagage et recepage de la végétation des rives.

Plusieurs riverains ont mis en place ces dispositions ; un rappel sera adressé à ceux qui n'ont pas donné suite à notre courrier du 20 juillet 2017.

3. Règlement d'utilisation des salles du rez de chaussée de la mairie. Ces salles sont réservées à des activités municipales.

4. Vu la prolifération de chats sur la commune des contacts ont été pris avec des associations afin de mettre en place une campagne de stérilisation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h .